

Chers dionysiennes et dionysiens,

Déjà un an depuis mon élection à la mairie de Saint-Denis-sur-Richelieu. Le temps a passé tellement rapidement et de nombreux dossiers se sont succédé. J'ai donc pensé vous présenter ce mois-ci mon bilan de cette première année comme mairesse.

Tout d'abord, l'année 2015 était celle de notre 275^{ième} anniversaire de fondation et je ne reviendrai pas sur le détail des événements sauf pour dire que les festivités ont été un franc succès tout au long de l'année.

Le dossier du transport lourd, en négociation depuis 10 ans, a refait surface en mars 2015. Le projet pilote résultant de ces longues négociations n'a pas été mis en place par le Ministère des transports du Québec, ce qui nous a mené à un statu quo. Dans ce dossier, la préoccupation du conseil municipal a été, depuis le début et demeurera, la préservation des acquis de nos industries locales, de nos commerces ainsi que de nos entreprises de camionnage et de transport. En lien avec ce dossier, le conseil a continué à favoriser des mesures de contrôles de vitesse sur notre territoire et ce, pour tous les types de véhicule. Suite au succès des deux indicateurs de vitesse installés sur le chemin des Patriotes, nous installerons prochainement, un troisième indicateur sur la route 137 à l'entrée du village. L'expérience a en effet démontré, sans aucun doute, que leur présence contribue à la réduction de la vitesse et aux changements des habitudes de conduite. Le respect des limites de vitesse et la sécurité routière font partie de nos préoccupations.

Plusieurs projets ont vu le jour avec les autres municipalités rurales de la MRC afin de réduire certains coûts d'opération et de viser une meilleure efficacité. Avec les municipalités de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc nous avons embauché un préventionniste régional en incendie qui couvre le territoire de nos cinq municipalités et qui travaille en étroite collaboration avec nos chefs pompiers. Ce changement nous a permis de réaliser localement une économie importante sur notre budget annuel, économie qui sera récurrente chaque année. Dans la même lignée, nous partageons un employé avec Saint-Charles pour notre comptabilité municipale. Toujours avec Saint-Charles, nous avons mis en place pour l'hiver 2016 une offre d'activités de loisirs commune accessible aux résidents des deux municipalités. Cette façon de faire nous a permis d'offrir un plus grand choix d'activités et d'atteindre plus facilement le nombre minimum de participants requis pour le maintien de celles-ci.

L'été dernier, nous avons également fait l'embauche d'un travailleur de rue et de rang avec Saint-Antoine et Saint-Charles. Pour 2016, le projet se poursuivra avec Saint-Antoine et Saint-Marc. Je tiens à préciser que ce travailleur de rue et de rang peut intervenir et apporter son soutien à toutes les tranches de la population et catégories d'âge. En 2016, un nouveau projet de transport collectif sera mis en place grâce au regroupement des municipalités de Saint-Antoine, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc et Saint-Mathieu de Beloeil. Séparément, il aurait été impensable qu'un tel projet voie le jour.

Sur le plan touristique, il existe depuis maintenant cinq ans un regroupement des villages membres (ou s'étant déjà qualifié) de l'*Association des plus beaux villages du Québec*, soit « *Entre fleuve et rivière* ». Une carte touristique sera publiée cette année pour une sixième édition et présentera les municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Denis, Saint-Marc et Verchères. Ce regroupement a pour objectif de mettre en commun les attraits des villages afin d'avoir une offre touristique plus complète, variée et représentative des richesses identitaires locales.

En novembre dernier, pour une première année, nous avons organisé la Commémoration des Batailles Patriotes de Saint-Denis et de Saint-Charles et invité les maires de Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc à venir prendre la parole lors de l'événement à Saint-Denis. Le but était d'y donner une saveur plus régionale et que nos citoyens respectifs se reconnaissent davantage dans cette commémoration.

Au niveau de la MRC, plusieurs dossiers importants et représentants de gros enjeux pour Saint-Denis sont en cours et devraient évoluer dans les prochains mois. Il y a eu la révision du *Schéma de couverture de risque en incendie* pour laquelle nous avons adopté le plan d'action à la dernière séance du conseil. Ce plan d'action qui s'échelonne sur cinq ans à compter de 2016, vise à maintenir notre conformité aux exigences du Ministère de la sécurité publique en matière de sécurité incendie. Sa révision, faite avec la grande implication de notre chef pompier Monsieur Robert Phaneuf, aura des conséquences sur nos opérations locales.

Un autre dossier qui vise à nous conformer aux exigences du Ministère de l'environnement est celui de la *SÉMECS*. Ce projet, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la quantité de matières organiques destinées à l'enfouissement, prévoit la mise en place d'un centre de traitement intégré des matières organiques par bio méthanisation et compostage. Ce centre sera situé à Varennes et devrait entrer en fonction en 2017 afin de desservir 27 municipalités et villes de 3 MRC dont la nôtre, ce qui nous amènera un bac brun dès 2017. Toujours en lien avec ces exigences, il y a la révision du *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)* qui vise les 4 municipalités de la MRC non membres de la *Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)*, soit Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Denis et Saint-Marc. Le coût de gestion des matières résiduelles représente une part importante de notre budget annuel et il faut s'impliquer activement dans l'évolution de ce dossier pour bien défendre nos intérêts. Le mois dernier, je vous parlais d'un projet qui vise directement ce dossier, soit notre défi amical avec nos voisins de Saint-Charles. Ce défi vise principalement à sensibiliser nos citoyens sur l'importance de réduire la quantité de nos déchets. Notre facture annuelle est basée sur le poids des déchets qui vont à l'enfouissement et en contrepartie, nous touchons des redevances sur tout ce qui est dirigé vers la récupération. De là, l'importance d'adapter nos habitudes de vie à ces réalités. En complément à ces deux projets, il est aussi question d'un *Écocentre* régional, qui nous permettra de disposer correctement de tous les résidus qui ne sont pas couverts par les collectes actuelles tels que certains déchets domestiques dangereux et matériaux de construction. C'est donc un grand sujet pour lequel nous devons être vigilants et impliqués.

Deux autres dossiers de la MRC demandent une implication et un suivi rigoureux pour l'intérêt de Saint-Denis. Le premier est celui de l'*Outil de développement de la zone agricole (ODZA)* qui a débuté l'été dernier et qui a amené notre comité consultatif agricole à faire des recommandations au conseil municipal qui les a adoptées par résolution et déposées au conseil de la MRC. Cet outil présentera une orientation à long terme pour le développement et la mise en valeur de la zone agricole dans la MRC et comportera un plan d'actions à mettre en place. L'outil devrait se finaliser en juin prochain suite à des consultations sectorielles qui viendront le compléter et qui se tiendront d'ici là. Enfin, le dossier appelé *Orientation 10* découlant du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)* vise les municipalités et villes limitrophes à la *Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)*. Il a pour objectif de déterminer la densité d'habitations à construire par hectare carré sur notre territoire. Cette densité, vous le comprendrez, pourrait avoir des impacts majeurs sur notre développement résidentiel. Des représentations de notre part sont déjà en cours tant au niveau de la MRC qu'auprès du Ministère des affaires municipales et de l'occupation des territoires afin de leur communiquer nos réalités locales ainsi que nos contraintes et limites.

Tous ces dossiers demandent une implication et une vigilance afin de s'assurer que Saint-Denis en sorte gagnant et sans perdre ses acquis. Dans la dernière année, j'ai suivi plusieurs formations spécialisées et d'autres sont prévues en 2016 afin de me donner tous les outils pour bien défendre vos intérêts. De plus, je suis aussi membre active de plusieurs comités régionaux (MRC et autres) tel que présenté dans la chronique des *Rôles et responsabilités municipales* du Dionysien de décembre dernier. Toutes ces implications me permettent d'être au premier rang et à jour en ce qui a trait à toutes informations et décisions pouvant avoir un impact de près ou de loin sur notre municipalité.

Voici pour ce bilan de première année. Dans les semaines et mois à venir, vous verrez la mise en place des deux nouveaux comités consultatifs annoncés, le premier pour le tourisme et le deuxième pour les loisirs et la vie communautaire. De plus, les membres du conseil se réuniront prochainement afin de faire un exercice de planification stratégique et ainsi définir une orientation et des objectifs à moyen et à long terme.

En mars 2015, dans mon premier mot de la mairesse, je me suis engagée, entre autres, à favoriser l'évolution des services municipaux en continuant à offrir des services de qualité et en les enrichissant graduellement pour répondre aux besoins de toutes les tranches de la population. Si vous avez lu la chronique *Rôles et responsabilités municipales* publiée depuis octobre 2015 dans le Dionysien, vous aurez compris que de telles engagements ne se réalisent pas seule mais avec une équipe professionnelle et compétente, tant au niveau des membres du conseil municipal que de l'équipe de la direction générale qui assure les responsabilités de gestion municipale dans les bureaux et sur le terrain. Merci à toute cette belle équipe!

Je vous souhaite à tous un bon début de printemps!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu